



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

calamités agricoles

Question écrite n° 9663

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les taux d'intérêts des prêts spéciaux, calamités agricoles. En effet, paradoxalement, ces taux sont supérieurs à ceux que l'on peut trouver sur le marché. Il lui demande s'il entend adopter des mesures pour faire baisser de manière significative les taux de ces prêts destinés aux agriculteurs qui ne peuvent pas bénéficier des indemnités agricoles, mais qui ont pourtant subi de réels préjudices.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a décidé de baisser les taux des prêts calamités pour tenir compte de l'évolution des conditions du marché. Le texte réglementaire traduisant cette décision interviendra dans les semaines qui viennent.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9663

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 1998, page 492

Réponse publiée le : 13 avril 1998, page 2055